



SARL VEDRUNE M

Puy Clavel
46160 - GREALOU
FRANCE

Siret : 41882906500014

FACTURE

N° : FAC1082

Date : 15/12/2025

N° client : CLT0100

Tél. : 0565406856

Email : vedrunem@wanadoo.fr

GAEC GAEC DU PECH

Le Pech
46100 Capdenac-le-haut
FRANCE

Réf. : Facture découpe Novembre 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART049 -Abattage Vaches 1 vache 381,90kg	381,90	kg	0,70 €	0,00%	267,33 €	5,50%
ART076 -Transport	381,90	kg	0,30 €	0,00%	114,57 €	5,50%
ART051 -prestation découpe	381,90	kg	1,20 €	0,00%	458,28 €	5,50%
ART047 -prestation sous vide	381,90	kg	0,60 €	0,00%	229,14 €	5,50%
ART054 -Etiquetage	381,90	kg	0,10 €	0,00%	38,19 €	5,50%
ART087 -Haché	60,00	kg	1,10 €	0,00%	66,00 €	5,50%
ART038 -Frais de gestion	1,00	u	2,50 €	0,00%	2,50 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	1 173,51 €	5,50%	64,54 €
Normale	2,50 €	20,00%	0,50 €

Total HT	1 176,01 €
TVA	65,04 €
Total TTC	1 241,05 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

1 241,05 € au 31/12/2025

Coordonnées bancaires

Nom Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées
IBAN FR76 1120 6000 8350 0013 9070 238
BIC AGRIFRPP812

Le montant total s'élève à mille deux cent quarante et un euros et cinq centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, l al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).